



Conflit avec mon patron et pauses

Par **Visiteur**, le **19/03/2007** à **09:35**

bonjour mon patron a t'il le droit de m'accusé d'avoir salit les WC sans preuve cette après midi en sachant que j'étais TOUT l'après midi a la caisse (donc sans pause et sans possibilité d'y avoir acés) de + il m'a interdit de prendre mes 10 minutes de pause, en sachant qu'il n'a pas mis la clim et qu'il faisait chaud les horaire de la journées étant 10h-12h et 14h-19h que puis je faire s'il il recommence car se n'ais pas la 1 fois